

Mairie de Plancher-Bas



Haute-Saône

Affaire suivie par Zina Guemazi

Tél : 03.84.23.13.39

Mail : zguemazi.mairie@orange.fr

Plancher-Bas, le 30 octobre 2021.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra :
Mercredi 10 novembre 2021 à 20h à la salle du conseil en Mairie.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations diverses.
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2021.
3. Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont concernant l'abandon des compétences relatives à l'habitat à destination des seniors par l'échelon intercommunal.
4. Pacte de gouvernance, financier et fiscal intercommunal approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 pour les années 2021 à 2026.
5. Autorisation donnée au maire d'ester en justice, si nécessaire dans l'intérêt de la commune contre la délibération intercommunale approuvant le dit pacte fiscal.
6. Autorisation donnée à Monsieur le maire de signer les conventions périscolaires avec CCRC.
7. Contrat groupe prévoyance – Agents municipaux.
8. Achat rayonnages – Ateliers municipaux et mairie.
9. Marquage au sol sur la bande centrale de la RD en agglomération.
10. Remboursement sous forme de subventions des frais avancés par les associations dans le cadre des festivités d'été.
11. Subvention coopératives scolaires
12. Précision sur la demande de subvention au titre de la B 34 - Rénovation des ponts – CD 70 suite au chiffrage des travaux.
13. Précision sur la demande de subvention au titre de la DETR - Rénovation des ponts suite au chiffrage des travaux.
14. Rénovation de l'ancienne école du Mont.
15. Demande de subvention pour la rénovation de l'ancienne école du Mont :
 - a. Subvention Région.
 - b. Subvention Etat : DETR et DSIL.
 - c. Subvention CD 70.
16. Demande de subventions au titre de 2022 pour les travaux de voiries :
 - a : Bordures de trottoirs.
 - b. Voiries rurales.
 - c. Voiries communales.
 - d. Amendes de police.
17. Questions diverses.

Luc SENGLER

Maire de Plancher-Bas

